

Direction générale de Pôle emploi
Paris, le 7 avril 2020

--- PÔLE EMPLOI FACE À LA CRISE SANITAIRE COVID-19 ---
**10 650 OFFRES DÉJÀ DISPONIBLES
SUR LA PLATEFORME « MOBILISATION EMPLOI »**

Le Ministère du Travail a lancé avec Pôle emploi la plateforme « Mobilisation emploi ». Cette plateforme a pour objectif de faire connaître les besoins en recrutement qui nécessitent une attention particulière pendant cette période de confinement. Elle regroupe, à 12h30 aujourd'hui, 10 650 offres d'emploi dans les secteurs qui ont été identifiés comme prioritaires pour répondre à la crise sanitaire, à savoir la santé, l'aide à domicile, l'agriculture, l'agro-alimentaire, les transports, la logistique, l'énergie et les télécommunications. Des offres d'emploi sont disponibles dans toutes les régions de France.

Sur cette plateforme :

- Les employeurs peuvent déposer de façon simplifiée leurs besoins en recrutement. Dans la foulée, un conseiller entreprises de Pôle emploi les recontacte de façon systématique. Cet échange personnalisé permet de faire le point sur les critères du recrutement dans cette période particulière de confinement mais aussi sur les modalités de contact pour limiter les déplacements. Le conseiller propose également au recruteur de mener, pour son compte, une présélection de candidats.
- Les candidats, demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi ou salariés en activité partielle, peuvent facilement rechercher des offres par zone géographique, par métier, par type de contrat et entrer directement en contact avec les recruteurs.

Tous les employeurs s'engagent, lorsqu'ils déposent une offre sur la plateforme, à mettre en œuvre pour leurs futurs salariés les mesures de protection contre le COVID-19. Les candidats sont aussi invités à vérifier qu'ils ne relèvent pas de la liste des [personnes « à risque »](#) incitées à rester chez elles.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), l'Association Nationale de l'Emploi et de la Formation (ANEFA), la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), ADECCO et MANPOWER sont, au côté de Pôle emploi, partenaires de la plateforme « Mobilisation emploi ». Tous sont mobilisés et organisés pour accompagner les besoins en recrutement. D'autres partenaires sont susceptibles de les rejoindre prochainement.

www.mobilisationemploi.gouv.fr

#tousmobilisés

- ✓ Pour rappel, la FAQ pour les demandeurs d'emploi et les entreprises est disponible à l'adresse suivante : <http://www.pole-emploi.org/accueil/communiqués/pole-emploi-face-a-la-crise-sanitaire-covid-19-reponses-aux-questions.html?type=article>

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>
Twitter : @pole_emploi

SERVICE DE PRESSE PÔLE EMPLOI

Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr

Pierre-Antoine Lachal – 06 09 52 75 01 – pierre-antoine.lachal@pole-emploi.fr